

CAVOM

Officiers ministériels – Officiers publics – Huissiers de justice

Caisse d'Assurance Vieillesse des Officiers ministériels, des officiers publics et des Compagnies judiciaires

21 rue de Berri – 75008 Paris - Tél. 01 44 95 68 00

www.cavom.org

MALADIE

➤ Cotisations

- 6,5 % sur la tranche A des revenus (de 1 € à 34 620 € en 2010).
- 5,9 % au-delà et jusqu'à 5 plafonds S.S. (de 34 620 € à 173 100 €)

Exemples :

Cotisations payées selon les revenus de l'exercice précédent :

Revenus nets déclarés	25 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €
Cotisation annuelle	1 625 €	3 158 €	4 633 €	6 108 €

➤ Prestations - remboursement en fonction du barème de responsabilité de la S.S.

Soins courants : frais médicaux, dentaires, paramédicaux, analyses, cures thermales, etc.	70 %
Pharmacie : vignette blanche	65 %
vignette bleue	35 %
Hospitalisation : si <30 jours ou <K50	80 %
si >30 jours ou >K50	100 %
A.L.D. (affections longue durée)	100 %

PREVOYANCE

➤ Cotisations : 5 classes

Classe	1	2	3	4	5
Cotisation annuelle	205 €	410 €	718 €	1 025 €	1 435 €

➤ Prestations

Conditions d'application : Justifier d'une invalidité depuis au moins 6 mois - Le taux d'invalidité doit être au moins égal à 66%. Pas d'IJ.

● Invalidité permanente :

Classe	1	2	3	4	5
Invalidité 100 %	Prestations en fonction >> du nombre de points acquis dans le régime de retraite complémentaire jusqu'à la survenance de l'invalidité, >> du nombre de points que l'assuré aurait continué d'acquérir jusqu'à l'âge de 60 ans à raison de : 2 points par an si la cotisation est versée en classe 1 ; 8 points par an en classe 2 ; 14 points par an en classe 3 ; 20 points par an en classe 4 ; 28 points par an en classe 5.				
Invalidité ≥ à 66 %	Pour un taux inférieur à 100 %, le montant de la pension est proportionnel au taux d'invalidité et versé sous condition de ressources (48 000 € en 2010, revenus de 2008)				

● Décès

Classe	1	2	3	4	5
Capital Décès	8 190 €	16 380 €	28 665 €	40 950 €	57 330 €
Rente conjoint	204,75 €/mois	409,50 €/mois	716,62 €/mois	1 023,75 €/mois	1 433,25 €/mois
Rente enfant*	204,75 €/mois	409,50 €/mois	716,62 €/mois	1 023,75 €/mois	1 433,25 €/mois

*21 ans ou 25 ans si études – sans limite d'âge si infirme

RETRAITE

➤ Cotisations

➤ Régime de base :

8,6 % des revenus de l'exercice n-2 jusqu'à 29 427 €, ouvrant droit à 450 points maximum
 puis **1,6 %** des revenus de l'exercice n-2 de 29 427 € à 173 100 €, ouvrant droit à 100 points maximum.

Cotisation minimale en cas de revenus inférieurs à 1 764 € : 152 €

Cotisation maximale : 4 830 €

Taxation en cas de non déclaration de revenus : 4 830 €

valeur du point retraite de base : 0,5320 € en 2010

- Régime complémentaire CAVOM obligatoire :

6 classes de cotisations obligatoires en fonction du revenu de l'année n-2.

Classes	Spéciale	B	C	D	E	F
Revenus nets 2008	< 36 000 €	< 46 000 €	< 59 000 €	< 67 000 €	< 76 000 €	> 76 000 €
Cotisation annuelle	574 €	2 296 €	4 018 €	5 740 €	8 036 €	11 480 €
Points acquis/an	2	8	14	20	28	40
Conjoint (réversion à 100 %)	115 €	459 €	804 €	1 148 €	1 607 €	2 296 €

valeur du point = 27,30 € en 2010

➤ Prestations :

Droits à la Retraite théoriquement acquis pour 40 années de cotisations.

- Régime de base des professions libérales : **nombre de points X valeur du point**

- Régime complémentaire CAVOM : retraite proportionnelle au nombre de points acquis :

Retraite annuelle = nombre de points acquis x valeur du point

- Réversion conjoint :

• régime de base : 54 % de la retraite dès 55 ans si revenus inférieurs à 18 428,80 € par an.

• régime complémentaire : à partir de 60 ans, 60 % des droits acquis, sans conditions de ressources. 100% si option de cotisation "Conjoint" choisie.

Exemples

Revenus annuels nets	25 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €
- Cotisations annuelles – Avec cotisations de réversion au Conjoint				
Régime de base	2 150 €	2 860 €	3 260 €	3 660 €
Régime CAVOM	689 €	4 822 €	9 643 €	13 776 €
Total	2 839 €	7 682 €	12 903 €	17 381 €
- Droits de retraite théoriquement acquis en 40 années de cotisations				
Régime de base	678 €/mois	823 €/mois	854 €/mois	885 €/mois
Régime CAVOM	182 €/mois	1 274 €/mois	2 548 €/mois	3 640 €/mois
Total	860 €/mois	2 097 €/mois	3 402 €/mois	4 525 €/mois

➤ Loi Fillon

Montants disponibles dans le cadre de la Loi Fillon : merci d'utiliser l'outil informatique DFS sur ELISA.